

**AMEN BANK- INDICATEURS TRIMESTRIELS**  
**AU 31 DECEMBRE 2008**

( en 1000 DT )

Période	4ème trimestre 2008	4ème trimestre 2007	au 31 DECEMBRE 2008	au 31 DECEMBRE 2007
<b>1- Produits d'exploitation bancaires</b>	<b>71 721</b>	<b>63 043</b>	<b>256 989</b>	<b>221 323</b>
• Intérêts	54 199	48 581	191 529	168 075
• Commissions en produits	9 286	7 709	32 363	26 480
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	3 426	1 991	11 333	7 878
• Revenus du portefeuille d'investissement	4 810	4 762	21 764	18 890
<b>2- Charges d'exploitation bancaires</b>	<b>33 093</b>	<b>29 239</b>	<b>127 048</b>	<b>106 402</b>
• Intérêts encourus	32 066	28 370	123 619	103 627
• Commissions encourues	1 138	869	3 405	2 775
• Autres charges	-112	0	23	0
<b>3-Produit net bancaire</b>	<b>38 629</b>	<b>33 804</b>	<b>129 941</b>	<b>114 921</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>628</b>	<b>689</b>	<b>1 938</b>	<b>1 548</b>
<b>5- Charges opératoires</b>	<b>11 756</b>	<b>11 944</b>	<b>41 801</b>	<b>42 765</b>
• Frais de personnel	8 802	8 654	31 687	32 925
• Charges générales d'exploitation	2 954	3 290	10 114	9 840
<b>6- Structure du Portefeuille</b>	-	-	<b>422 399</b>	<b>382 048</b>
• Portefeuille- titres commercial	-	-	1 501	3 291
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	420 898	378 757
<b>7- Encours des crédits (HORS DOTATION AUX PROVISIONS DE LA PERIODE)</b>	-	-	<b>2 367 783</b>	<b>2 015 731</b>
<b>8- Encours des dépôts</b>	-	-	<b>2 446 850</b>	<b>2 072 285</b>
• Dépôts à vue	-	-	628 219	548 856
• Dépôts d'épargne	-	-	379 829	309 417
• Dépôts à terme	-	-	1 378 202	1 170 531
• Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	60 600	43 481
<b>9- Emprunt et Ressources Spéciales</b>	-	-	<b>305 189</b>	<b>280 692</b>
<b>10- Capitaux propres (1)</b>	-	-	<b>264 322</b>	<b>243 364</b>

(1) Les capitaux propres sont publiés hors résultats de la période.

## **BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES**

### **I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels**

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

### **II- Méthodes comptables appliquées**

#### **II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts**

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

#### **II -2/ Provisions sur créances de la clientèle**

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

#### **II -3/ Agios réservés**

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

#### **II -4/ Portefeuille titres d'investissement**

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés par SICAR Amen et Cotif SICAR, des participations avec conventions de rétrocession, des obligations, des BTA, et des créances sur l'Etat tunisien en vertu de la loi 111/98 du 28/12/98.

#### **II -5/ Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables ainsi que des actions cotées en bourse.

#### **II -6/ Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31 décembre 2008.

## **LES FAITS SAILLANTS**

Les indicateurs d'activité d'Amen Bank ont tous été marqués par une forte croissance ayant permis d'accroître sensiblement les opérations avec les particuliers et les entreprises au niveau de l'ensemble des métiers. Les bonnes performances réalisées ont fait dégager des résultats dépassant les prévisions.

### **Les ressources**

La progression des dépôts et avoirs de la clientèle de 374,6 millions de dinars est expliquée par une augmentation concomitante des dépôts à vue, des dépôts d'épargne et des dépôts à terme.

Les dépôts d'épargne sont en progression de 22,76% ou 70,4 millions de dinars par rapport à leur niveau de décembre 2007.

Les ressources longues ont atteint 305,2 millions de dinars en évolution de 24,5 millions de dinars ou 8,73% expliquée notamment par l'émission, en 2008, de l'emprunt obligataire subordonné de 40 millions de dinars.

### **Les emplois**

Les crédits à la clientèle, hors dotation aux provisions de la période, ont atteint 2 367,8 millions de dinars enregistrant une augmentation de 352,0 millions de dinars ou 17,47%.

Le portefeuille titres d'investissement a enregistré une augmentation de 42,1 millions de dinars expliquée notamment par l'accroissement du portefeuille emprunts obligataires pour 26,7 millions de dinars et la souscription à un fonds géré pour 15 millions de dinars.

### **L'exploitation**

Le Produit Net Bancaire a atteint 129,9 millions de dinars contre 114,9 millions de dinars en 2007 soit une augmentation de 15,0 millions de dinars ou 13,1%.

La progression du produit net bancaire provient des activités de financement et de la quasi-totalité des métiers grâce, entre autres, à l'augmentation des encours.

Concernant les revenus des portefeuilles titres et des opérations financières, les hausses les plus importantes ont été enregistrées au niveau du résultat de la salle de change, des revenus des emprunts obligataires et des Bons de Trésor Assimilables.

### **Ouverture d'agences**

Au cours du 4ème trimestre de l'année 2008, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau avec l'entrée en exploitation, de 4 nouvelles agences, portant leur nombre à 103 :

- Mandela
- Sidi H'sine
- Carthage
- El Aouina

### **Lancement de nouveaux produits**

#### **• Lancement du Service Recharge Express par GSM**

En exclusivité et après avoir lancé la recharge des lignes TUNISIANA via ses DAB, AMEN BANK offre à sa clientèle la recharge des lignes téléphoniques TUNISIANA par GSM.

#### **• Enrichissement du site d'Internet Banking Amen Net**

AMEN BANK vient de lancer une nouvelle version de son site Amen Net. Cette version utilise de nouvelles technologies qui assurent une meilleure ergonomie, une plus grande facilité de navigation et une sécurité renforcée des transactions.